



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Numéro 8, Octobre 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/236/](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/236/)

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études hispaniques

1. Les enjeux sociaux et économiques de l'émigration des populations mexicaines aux États-Unis (1994-2024)
Alexandre MOUSSAVOU..... 1-20

Études germaniques

2. La question des rencontres interculturelles dans la littérature afro-allemande dans *Die Dinge, die ich denke während ich höflich lächle...* (2011) de Sharon Dodua Otoo et *Deutsch sein und Schwarz dazu* (2016) de Theodor Michael Wonja
Eckra Lath TOPPE & Kobenan Kouman Benoit KOFFI..... 21-32

Anglais

3. Textbook Evaluation in Côte d'Ivoire: The Case of *English For All 3è Students' Book*
Siélé SORO 33-47
4. Questioning Interdisciplinarity between Anglophone Literature and Psychology at Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)
Wôkoudo Marcel MASSIMBO & Alexis Beli NEBIE 48-63
5. L'analyse des besoins dans la Formulation des Objectifs d'un Cours d'Anglais de Spécialité : une étude cas
KOUASSI Kouassi Théodore 64-79
6. Social Depravation: Case of Prostitution in Amma Darko's *The Housemaid*
N'Dri Denis N'GORAN, Bi Youan Mathurin TRA & Evrard AMOI..... 80-88
7. A Call for a New Order: The Rise of a New Breed of Women the Quest for Power in Mawugbe's *In the Chest of a Woman*
Ayélé Fafavi d'ALMEIDA 89-102

Lettres Modernes

8. L'étude de la pratique de l'excision dans la littérature guinéenne et son impact éducatif
Abdoul Karim CAMARA..... 103-113
9. Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur : le kabiyè, le moba et le gulmancema
Assolissim HALOUBIYOU & Djahéma GAWA 114-125
10. L'évocation dans la poésie d'Akagah Djonginyo : Les cas de « Repères I » et « Repères II »
Catherine NSE NZE épouse MBENG..... 126-139
11. Difficultés de l'apprentissage de la production écrite : Cas des apprenants du niveau B1, B2 et C1, C2 au département de français à la faculté de pédagogie de Waddan
Balla BERETE..... 140-149

- 12. Enjeu et défi de l'apprentissage de la littérature française dans les universités tchadiennes**
Sylvain REOUTAREMS..... 150-162
- 13. La violence poétique chez Lautréamont dans *Les Chants de Maldoror***
Lassana NASSOKO..... 163-171

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 14. Le retard de langage chez l'enfant : le rôle des écrans de smartphones et de la télévision**
Yannick Lionel Mahougbé MONGBO 172-182
- 15. Morphosyntaxe des adpositions du marka**
DAO Nébremy..... 183-203
- 16. Hibernation des référentiels de VAE des alphabétiseurs : vers l'abandon d'un catalyseur de promotion des langues maternelles tchadiennes ?**
Dionnodji TCHAÏNÉ..... 204-220

Arts et Action Culturelle

- 17. Les représentations sociales de l'insécurité dans les Écoles du district d'Abidjan**
Ignace Yéby NCHO..... 221-234
- 18. Regard prémonitoire l'artiste Alpha Blondy sur la crise postélectorale en Côte d'Ivoire**
Hermann Guy Roméo ABE 235-245

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 19. L'archéologie de la vallée à l'ère des SIG : Résultats des premières reconnaissances aériennes du site Belli Thiowi 1 (Sénégal, Afrique de l'ouest)**
Amadou THIAM, Ibrahima Oumar SY, Fodé DIAKHO, Djiby TINE, Mbemba Fabou DOUMBOUYA, Harona SOGUE & Cheikh DIEYE..... 246-263
- 20. Connivences entre archéologie et patrimoine culturel immatériel en Afrique : quelques réalités du terrain en contexte burkinabè**
Noaga BIRBA..... 264-281

Histoire

- 21. Histoire quantitative de l'appui budgétaire de l'UE au Burkina Faso (2000-2020)**
Inoussa DIANDA, Boukaré OUEDRAOGO & Guetawendé Nathanael YAMEOGO 282-299
- 22. Le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI) dans le secteur immobilier à l'époque coloniale (1955-1960)**
Sontia Victor Désiré COULIBALY, Kassy Stanislas Herman EHOUMAN & Konan Samuel N'GUESSAN..... 300-311

23. Les mercenaires dans la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire (2002-2011) Nahoua Karim SILUE.....	312-330
24. Le foncier urbain au Burkina Faso : une arnaque du peuple contre le peuple Inoussa YELBI.....	331-347
25. Peuplement Agni alongoua et Denkyira dans le Bas-Bandama : des origines au XIX^e siècle Kouadjané Basile BRIMIAN	348-364
26. La vie sociopolitique de Kadioha en pays sénoufo de Côte d'Ivoire : des origines à 1898 OUATTARA Yacouba.....	365-377
27. Le mariage atonvle en pays baoule (Centre de la Côte d'Ivoire) de l'exode à nos jours KOUAME Amani & KOFFI Ignace	378-386
28. Stratégies et caractéristiques du mariage chez les Degha, des origines au XX^e siècle Kouakou Kra ATTA.....	387-396
29. La III^e république du Togo : de la présidentialisation à l'ouverture démocratique (1980-1991) Yao Edem ASSEGBE.....	397-414
30. Le peuplement du pays sénoufo : exemple de Dikodougou, la cité des Koufolo dans le Nord de la Côte d'Ivoire (1710-1896) YEO Nonhondon, M'BRAH Kouakou Désiré & OUATTARA Fonni N'Golo Youssouf.....	415-427
Géographie	
31. Le Train Express Régional (TER) dans le système de mobilité dakarais : quelle intégration ? Malick NDIAYE & Antoine CRILLON.....	428-441
32. Pression humaine et changement climatique, véritable tandem pour la dynamique des terres : le cas du bassin versant de Yao dans le département de Fitri au Tchad Model DJEMON & Abiezer Kadmiel DJANGRANG.....	442-459
33. Dégradation par l'érosion hydrique des quartiers Maman Mboulé et Ngamakosso (arrondissements 6 Talangäi), Jacques Opangault et Mont Boukiero (arrondissement) 9 Djiri au nord de Brazzaville (Congo) René NGATSE & Léonard SITOU.....	460-476
34. La société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (sgepp), un maillon défaillant de la chaîne logistique des produits raffinés blancs ? Epiphane MOUVONDO.....	477-495

- 35. La gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako, au Mali**
Diakaridia SIDIBE 496-511
- 36. Effets de l'aménagement et de l'urbanisme spontanés sur l'organisation du quartier Ngamakosso à Brazzaville**
Robert NGOMEKA 512-526
- 37. Dynamique socioéconomique des périphéries de la ville de Lomé : le cas d'Agœ-Nyive**
Eyanah ATCHOLE..... 527-540

Philosophie

- 38. La philosophie négro-africaine et renaissance de l'Afrique selon Cheik Anta Diop : rupture ou continuité ?**
OLAME HOUMINA Patrice..... 541-554
- 39. La COP 28 : et quand un "pyromane" dirigeait les pompiers...**
Dimngar ALNDINGANGAR & Salomon KELGUE 555-574
- 40. Action et ontologie chez Hans Jonas : le faire, l'être et le devenir**
Ousmane NGOM & Guène FAYE 575-589

Anthropologie et sociologie

- 41. Facteurs explicatifs de la persistance de la féminisation du VIH et le sida**
Aboubacar DABILOUGOU, Blahima KONATE & Roger ZERBO..... 590-606
- 42. Rites agraires et gestion des risques agricoles : Les pratiques en milieu rural au sud-Bénin**
Comlan Julien HADONOU & Salihou Henri SOHOUGAN..... 607-625
- 43. Auto-hébergement des élèves du post-primaire et du secondaire dans la commune de Koudougou (Burkina Faso)**
Rasmané ZALLÉ, Aboubakar Sidiki SEGDA & Ibrahima TRAORÉ 626-642
- 44. L'économie de guerre : cas de Frédéric Bitsangou, dans le pool au Congo Brazzaville**
Rock OKIEMBA..... 643-653
- 45. Déterminants de la faible adoption des énergies solaires par les populations rurales de Gregbeu**
Koffi KONAN, Mamadou SANOGO, Alexis KOFFI & Kouassi Jean Charles GUESSEND..... 654-675
- 46. Les politiques publiques d'aide à l'emploi des jeunes à la croisée des logiques d'acteurs**
Kamenan A-Michael EHOUMAN..... 676-693
- 47. Régulation de contrôle et désaffection syndicale des conducteurs de motos-taxis à Ngaoundéré**
Catherine NGONO 694-712

48. Contexte de crise sécuritaire et violences faites aux enfants au Burkina Faso Siaka GNESSI.....	713-725
49. Dynamiques et reconstruction sociale d'une qualité différentielle de l'« Attiéké de Grand-Lahou » à Lahou 2 Bissè Blanche Danielle N'guessan ADOH.....	726-743
50. Pouvoirs publics et question de la vente des médicaments dans les formations sanitaires Martin NOMO.....	744-767
51. Socio-histoire des tentatives de réformes de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon : entre attentisme des acteurs et déficit de volonté politique Georges MOUSSAVOU.....	768-787
52. Stratégie de gestion du personnel de l'entreprise MMCI en période de crise postélectorale de 2010-2011 à Abidjan (Côte d'Ivoire) Dja Flore KOUASSI-LAGO, Serge N'guessan KOUASSI, Bintou TIOTE & Lacina COULIBLY.....	788-798
Psychologie	
53. Processus psychodynamiques de l'addiction aux drogues chez les élèves du post-primaire au Burkina Faso Koudregma Clément RAMDE & Aboubacar BARRY.....	799-814
54. Influence de la charge de travail sur l'engagement du personnel du centre régional des œuvres universitaires de l'université Abdou Moumouni de Niamey Abdourahamane BASSIROU.....	815-829
55. Représentation de la maladie, vécu et estime de soi des personnes atteintes d'albinisme au Togo Kossi Blewussi KOUNOU, Giovanni Louis Kokou de SOUZA & Koussaké KOMABTE.....	830-842
56. Apport de la psychologie cognitive dans la Co-construction des savoirs pour un enseignement-apprentissage efficace Micheline KIENOU & Paul Marie BAYAMA.....	843-854
Science de l'éducation	
57. Qualité du système éducatif et transition de l'école-collège à l'IDEN du 1er Arrondissement de N'Djamena / Tchad Nathaniel FOCKSIA DOCKSOU & Abraham DAGUE.....	855-877
58. Postures technopédagogiques d'enseignants du secondaire ivoirien face au numérique Mohamed Tidiane OUATTARA & Soungari YÉO.....	878-896
59. Pratiques de médiation en milieu scolaire : des conflits aux accords de paix Bréhima Salah TRAORE, Moctar SIDIBE & Cheick Oumar TRAORE.....	897-910



LA GESTION DECENTRALISEE DES FORETS CLASSEES DANS LES ALENTOURS DE BAMAKO, AU MALI

Diakaridia SIDIBE

Aménagiste à la Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG),

Email : sidibediakaridia02@gmail.com

Résumé

Les ressources naturelles ne peuvent être en bon état de conservation que lorsque les populations locales les exploitent de manière durable. En règle générale, la durabilité de l'exploitation dépend des régimes institutionnels auxquels sont soumises les ressources et de la perception que les populations ont de ces ressources. Déclenchée à partir de mars 1991, la décentralisation en a donné une responsabilité accrue aux populations locales et en modifiant les modes d'accès aux ressources forestières. L'objectif principal de cet article vise à analyser l'encadrement de la gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako. L'approche méthodologique est basée sur la revue de la littérature des thèses de Doctorat, des articles scientifiques, des rapports d'activités et des sites Web. Une étude quantitative a été faite sur la base d'enquête auprès de 60 exploitants. Une étude qualitative menée à l'aide de 10 personnes a permis de vérifier les résultats de l'étude quantitative. Au terme de l'étude nous avons obtenu un certain nombre de résultats. Le reboisement (47%), la bonne protection et l'entretien (28%), l'information et la sensibilisation (17%), l'implication de la population (8%).

Mots clés : gestion, décentralisation, forêts classées, alentours, Bamako.

The decentralized management of classified forests in the vicinity of Bamako in Mali

Summary

Natural resources can only be in a good state of conservation when local people use them sustainably. In general, the sustainability of exploitation depends on the institutional regimes to which resources are subject and on people's perception of these resources. Decentralization, which began in March 1991, has given greater responsibility to local populations and has changed the way in which forest resources are accessed. The main objective of this article is to analyze the framework for the decentralized management of classified forests in the vicinity of Bamako. The methodological approach is based on the literature review of doctoral theses, scientific articles, activity reports and websites. A quantitative study was carried out on the basis of a survey of 60 farmers. A qualitative study conducted with 10 people verified the results of the quantitative study. At the end of the study, we obtained a number of results. Reforestation (47%), good protection and maintenance (28%), information and awareness-raising (17%), and public involvement (8%).

Key words : management, decentralization, classified forests, surroundings, Bamako.



Introduction

La gestion des terroirs et des ressources naturelles doit s'appuyer sur des entités décentralisées, conciliant à la fois la réalité historique des collectivités territoriales avec les exigences du développement durable (BAH, 2008 : 8-9). L'exploitation abusive des ressources naturelles, considérées d'ailleurs par bon nombre de la population comme un don de « Dieu », qui seul, peut et a la possibilité de les épuiser et de les renouveler (SIDIBE, 2018 : 1). Dans le contexte généralisé de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles, les aires protégées représentent l'unique espoir pour sauvegarder un échantillon représentatif de la biodiversité (Arouna, 2006 : 2). En dehors de ces aires protégées, la conservation de la biodiversité s'avère particulièrement difficile et en réalité peu probable, car elles sont les seuls lieux où les services forestiers maintiennent encore un dispositif minimum de protection (Gaoué, 2000 : 1). L'histoire de la décentralisation dans le monde montre bien qu'elle s'est amorcée au prix de revendications sociopolitiques (FAOHOM, 1994 : 30-31). En fait, la décentralisation des pouvoirs de l'Etat, est une construction qui s'est dessinée au fil des mutations économiques et constitutionnelles dans la plupart des pays (GUINDO, 2005 : 2-3). Au Mali, le processus de décentralisation, enclenché à partir de mars 1991, a permis de définir une nouvelle politique visant à instaurer la démocratie à la base avec de nouvelles relations entre l'Etat et les citoyens. A partir de cette date, les différents ajustements apportés, basés pour la plupart sur l'approche gestion des terroirs, accordent une place importante à la participation et à la responsabilisation des populations aux différentes échelles de gestion des ressources naturelles. Aujourd'hui, les rôles et les missions assignés aux collectivités territoriales sont entre autres : la conception et la mise en œuvre des plans, programmes et projets de développement des ressources naturelles ; la définition des règles locales de gestion et des ressources naturelles (accès, usages et contrôle) ; les décisions locales et la gestion des conflits ; la mobilisation à travers l'information, la sensibilisation, la formation, la communication et l'éducation (DICKO & DJIRE, 2007 : 1-2). C'est en effet, à partir d'une bonne connaissance des modes de gestion des ressources naturelles et des réponses que les populations apportent aux modifications de leur environnement que les bonnes perspectives de gestion peuvent être étudiées. Ainsi, pour une gestion des ressources naturelles renouvelables puisse garantir le développement des communes mitoyens de Bamako, 'une approche de l'intérieur' s'impose pour enfin permettre d'analyser l'impact des modes d'accès sur l'état des ressources, de comprendre les perceptions des populations et d'évaluer le rôle des ressources naturelles dans le développement socio-économique des terroirs (TCP/MLI, 2005 : 38).



La question principale de l'étude est : la manière dont les acteurs jouent actuellement leurs rôles permet-elle de garantir le succès de la gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako ?

L'objectif de cette étude vise à analyser la gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako à travers l'approche participative des acteurs.

1. Méthode et matériels

1.1. Approche méthodologique

L'approche méthodologique s'est focalisée d'une part sur la recherche documentaire dans les bibliothèques, les sites web, les thèses de Doctorat, des mémoires universitaires de Master et de Maîtrise, des articles scientifiques ainsi que dans les archives et les rapports des différentes structures concernées. D'autre part, des enquêtes de terrain ont été réalisées grâce à deux instruments de recherche qui sont : le questionnaire et le guide d'entretien. Le questionnaire a été adressé à 60 exploitants selon les techniques du choix raisonné pour avoir des données quantitatives descriptives. Trois forêts classées sont dans l'entour de Bamako, il s'agit de la Faya, les Monts Mandingues et Tienfala. L'enquête a concerné douze villages en raison de vingt personnes par les villages mitoyens dans chacune de ces trois forêts classées. Les villages sélectionnés sont : Kassela, kensiga, kokoun et Mofa (Faya) ; Samanko I, Samanko II, Mamaribougou et Balandougou (Monts Mandingues) ; Tienfala-gare, Tienfala-village, Manabougou et Fougadougou (Tienfala). Le guide d'entretien a été conçu pour les personnes ressources dont : le Directeur général de la Direction Nationale des Eaux et Forêts, le chef de la division aménagement de la Direction Nationale des Eaux et Forêts, le Directeur régional des eaux et forêts de Koulikoro, le chef de la division aménagement des eaux et forêts de Koulikoro, les chefs du poste des eaux et forêts de Faya, de Monts Mandingues et de Tienfala, les Maires de la commune rurale de Banguinéda, de Mandé et de Tienfala. Les interviews ont été conduites par un entretien semi-direct avec ces 10 personnes. Les propos ont été enregistrés dans le téléphone, transcrits et analysés. Après ces enquêtes, il a été procédé au dépouillement et au traitement des données à partir du logiciel SPSS. L'Excel a permis de confectionner les graphiques qui ont été commentés. La saisie a été effectuée sur Microsoft Word version 2016.

1.2. Présentation du cercle de Kati

Le cercle de Kati est une subdivision administrative du Mali dans la Région de Koulikoro. Il compte trente-sept communes et entoure la capitale de Bamako. Kati est le chef-lieu du cercle. Ce territoire est limité au Nord par les pays Mandingues, au Sud par la frontière de la



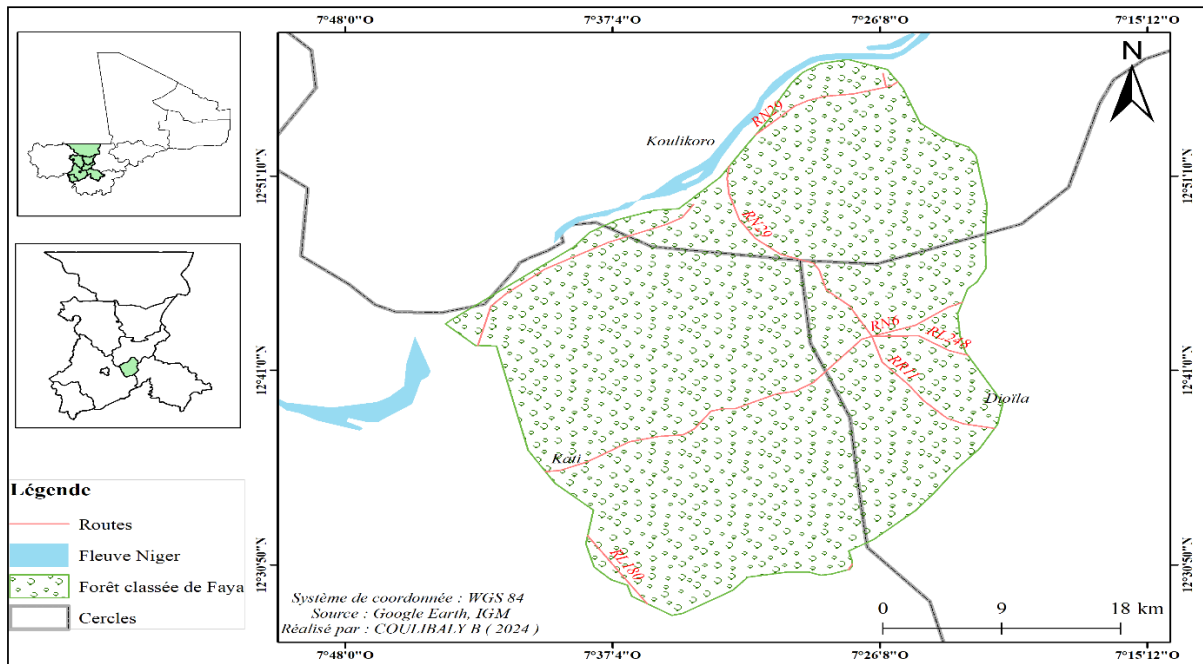
République de Guinée et les gorges profondes du lit de Tinkisso, à l'Ouest par les falaises de Tambaoura et l'Est par les limites du cercle de Kati.

Du point de vue historique, ce territoire est le berceau de plusieurs civilisations (Ghana, Sosso, Mandingue) mais, il fut surtout le noyau central de l'empire du Mali fondé au XIII^{ème} siècle.

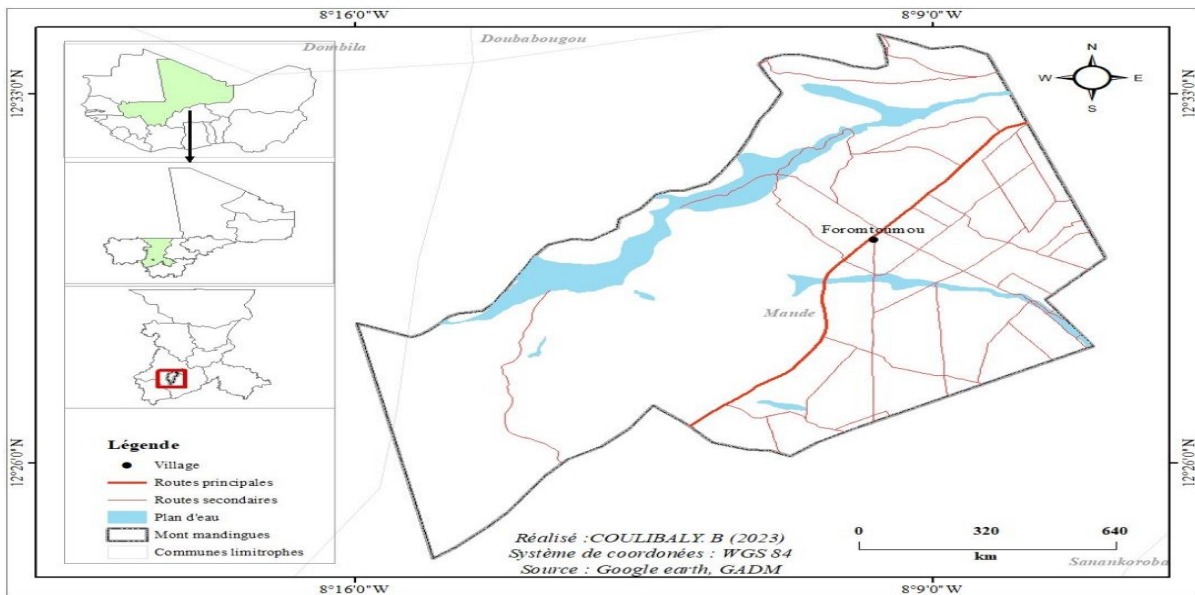
Le cercle comprend une population estimée à 1 348 128 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat en 2009. La population est ethniquement plus ou moins homogène avec une nette prédominance de l'élément Malinké et la présence de foyers Peulhs et Somonos au bord du fleuve Niger. Il s'agit d'une population majoritairement rurale où de moins de 25 ans représentent environ 70% de la population totale. L'économie locale est largement dominée par l'agriculture, la pêche et la cueillette. Les communautés Peulh et Somono s'occupent respectivement de l'élevage et de la pêche. Le fleuve Djoliba (Niger) constitue la principale source de survie pour une bonne partie de la population.

Le cercle de Kati a deux grandes forêts classées dans les alentours de Bamako, il s'agit du Faya (80 000 hectares) et les Monts Mandingues (14 579 hectares). La forêt classée de Tienfala s'étend sur près de (3 000 hectares) entre le fleuve Niger au sud et le prolongement de la chaîne montagneuse des Monts Mandingues au Nord. Le Projet de Gestion Durable des Forêts classées autour de Bamako a été initié en 1996 et a choisi la mise en œuvre d'un système de cogestion pour ces trois forêts classées. Au cours de nos investigations sur le terrain à travers la population ainsi que les personnes ressources, aujourd'hui, la question n'est plus de savoir, comment gérer durablement ces forêts. Il s'agit de leur sauver d'une disparition imminente pour qu'elles puissent répondre à l'objectif de leurs créations (cartes des trois forêts classées dans les alentours de Bamako).

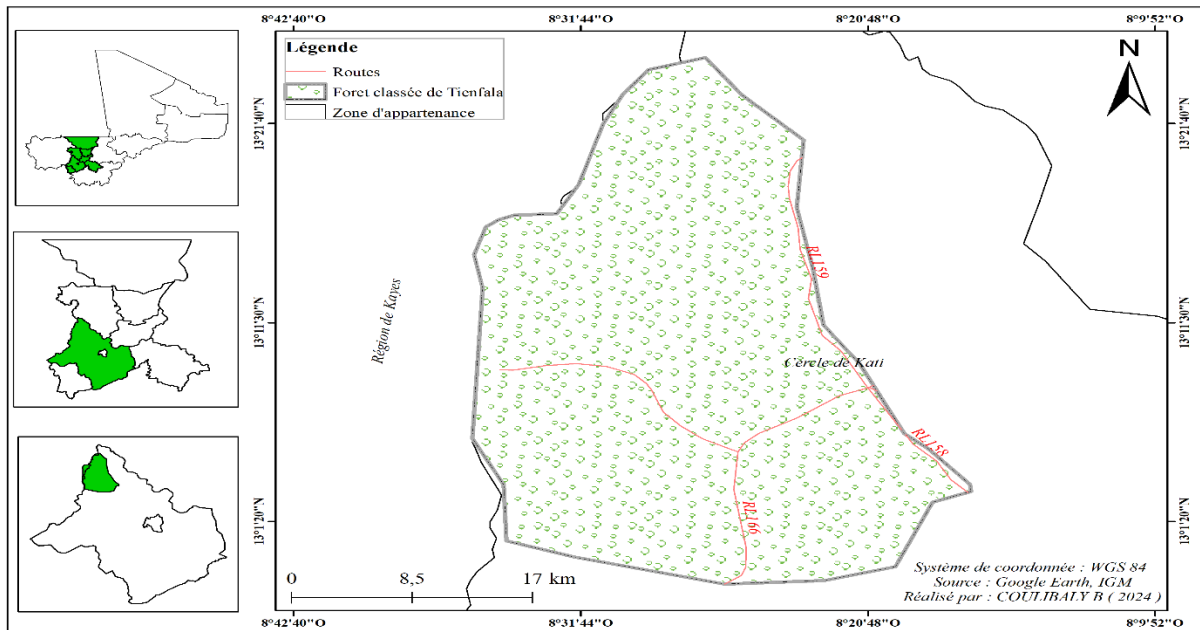
Carte 1 : localisation de la forêt classée de Faya



Carte 2 : localisation de la forêt classée des Monts Mandingues



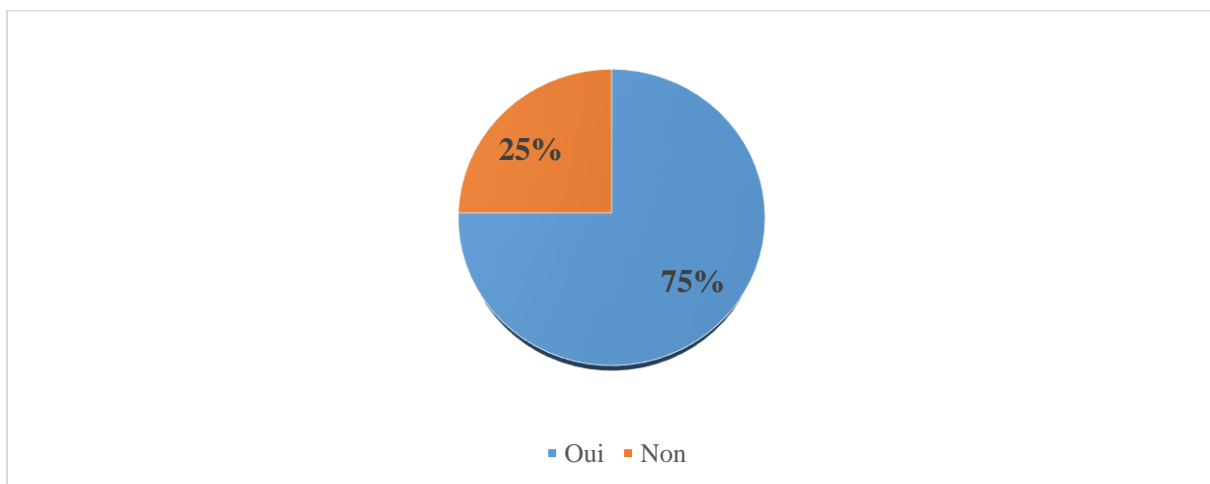
Carte 3 : localisation de la forêt classée de Tienfala



2. Résultats

Cette section qui se focalise sur l'analyse et l'interprétation des données, montre que les personnes enquêtées sont unanimes de l'avancer de la dégradation de ces trois forêts classées.

Graphique 1 : avis des enquêtés sur l'implication de la population à la gestion de ces trois forêts classées



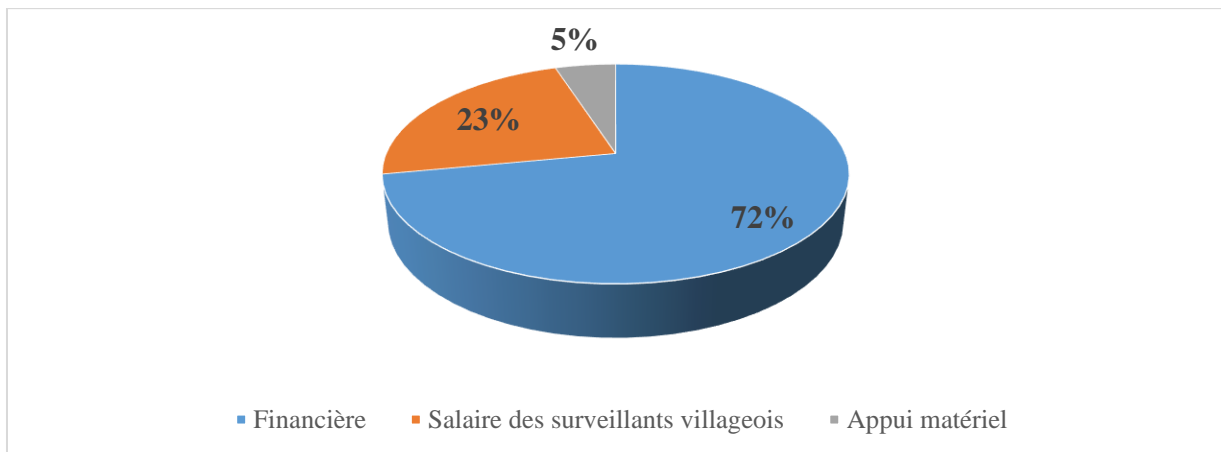
Source : enquêtes personnelles, juin 2024

L'analyse de ce graphique montre que près de 3/4 des enquêtés, soit 75% affirment que la population est impliquée dans la gestion des forêts, contre 25% qui déclarent le contraire.

Lors des discussions de groupe, nous avons plutôt constaté une inversion de ces statistiques. La tendance était largement en faveur de la non implication des populations. Les participants réclamaient d'ailleurs, leur implication de manière plus forte.

Ces statistiques ont été une fois de plus infirmées quand nous nous sommes entretenus avec les responsables de la mairie. Ces derniers ont déclaré que leur implication se limitait juste à participer à quelques rares fois à des réunions ou à être saisis en cas de problème. Pour eux, être impliqué, signifie participer depuis la conception jusqu'au suivi en passant par l'exécution d'une action et avoir un pouvoir de décision. Ils pensent que la mairie doit être la maîtresse d'œuvre et négocier les domaines d'interventions forestières avec les populations locales dans la mesure, où les forêts sont sur le territoire de leur commune.

Graphique 2 : avis des enquêtés sur la forme de participation de ces trois communes

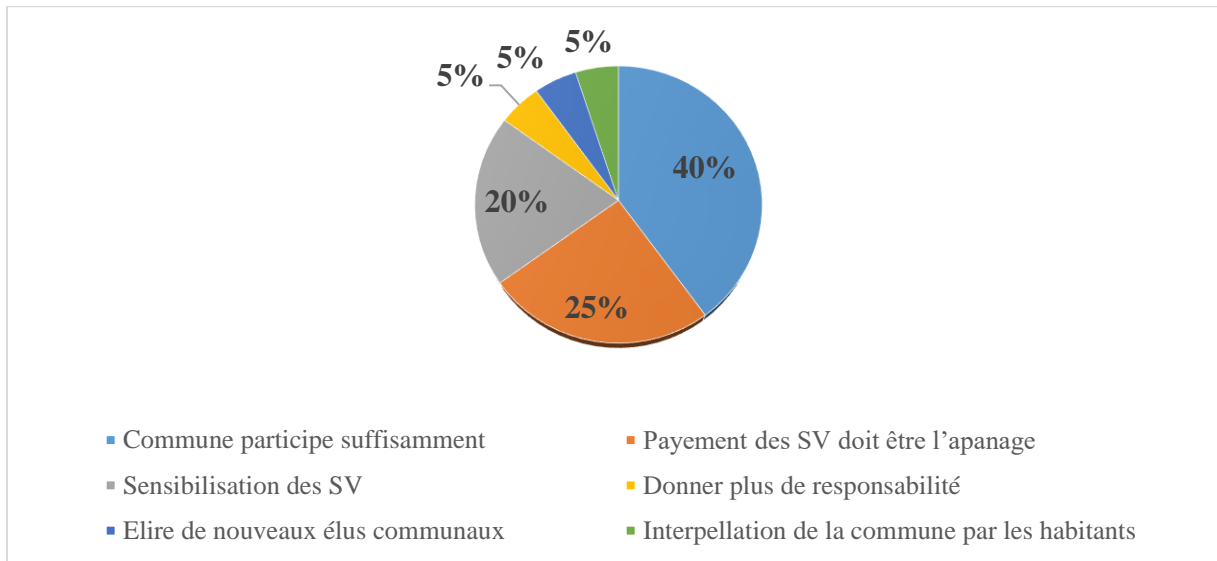


Source : enquêtes personnelles, juin 2024

L'analyse de cette figure fait ressortir que tous les enquêtés reconnaissent que les communes doivent participer aux travaux d'aménagement de la forêt. Pour 72% des enquêtés, la participation doit être financière. Cette réponse se justifierait par le fait que les mairies ne disposent pas de techniciens en la matière.

L'épineux problème de prise en charge les salaires des surveillants villageois a été cité par 22% des enquêtés, comme autre forme possible de participation des mairies. A ce sujet, les responsables de la mairie rencontrés rétorquent en disant ceci : « si, la question était bien pensée à l'origine (une bonne étude de faisabilité), le système devrait s'autofinancer et la question ne serait pas posée aujourd'hui ». En fait, un bon aménagement doit pouvoir par l'exploitation, s'autofinancer. L'appui matérielle de la mairie fut évoqué par 4% des enquêtés. Pour les responsables de la mairie, le projet dispose d'un fonds d'aménagement en plus des recettes d'exploitation pour faire face aux travaux d'aménagement et d'entretien des forêts.

Graphique 3 : avis des enquêtés sur les propositions d'amélioration du niveau de participation des communes

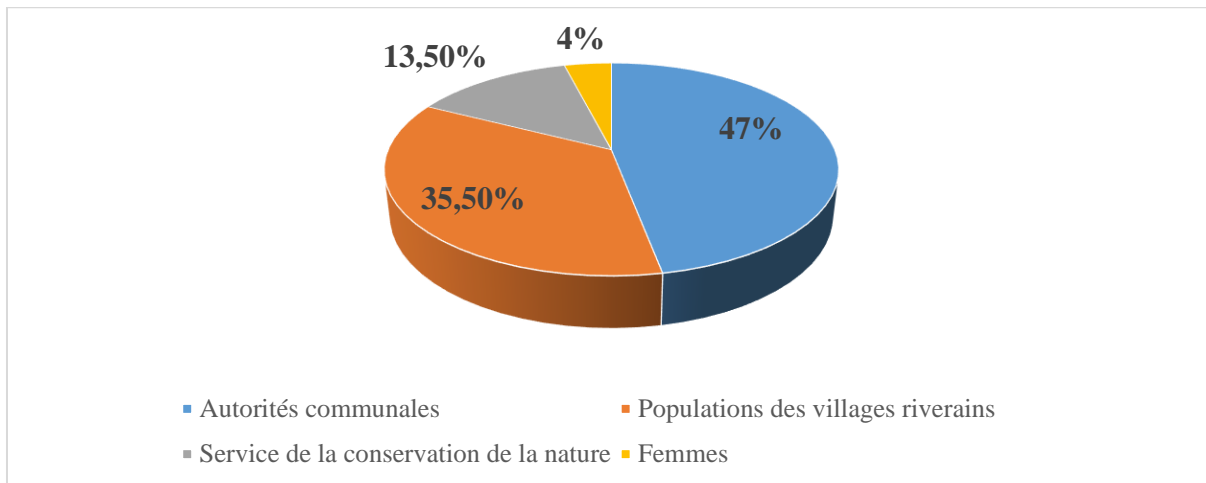


Source : enquêtes personnelles, juin 2024

Au regard de cette figure, pour que le niveau de participation des mairies soit amélioré, 40% des enquêtés affirment qu'elles doivent beaucoup participer. La population aussi que les responsables des mairies rencontrées sont conscients de la faiblesse du niveau actuel de participation des mairies. Participer, c'est être associé effectivement à toutes les phases du projet, à savoir : l'initiative, l'élaboration ou conception, la mise en œuvre ou l'exécution, le suivi et l'évaluation. Cela équivaut à donner plus de responsabilité aux autorités communales, comme affirment 5% des enquêtés. Tout laisse voir qu'elles ne sont associées à aucune de ces étapes. Une fois de plus, les enquêtés selon 25% d'entre eux proposent que les mairies prennent en charge les surveillants villageois. Une frange importante des enquêtés, soit 20% pensent que l'augmentation du niveau de participation des mairies passe par la sensibilisation.

Au cours des entretiens avec les responsables des mairies, on n'a pas l'impression d'être en face d'acteurs insensibles à la demande de leurs administrés à participer plus à la gestion des forêts, ni même, à l'importance de ces forêts. Selon eux, les principaux écueils à leur participation sont entre autres, le statut de ces forêts, leur place dans le dispositif et les moyens limités. En effet, comme tous les cercles du Mali, celui de Kati souffre de l'insuffisance des moyens. Ce manque de moyens des mairies à participer à hauteur de souhait est perçu souvent comme une absence de volonté. C'est ce qui expliquerait la réaction de 5% des enquêtés dont les uns proposent l'élection de nouveaux responsables (5%) et les autres (5%) déclarent de les interpellier.

Graphique 4 : avis des enquêtés sur la connaissance des acteurs concernés par la gestion de ces forêts classées

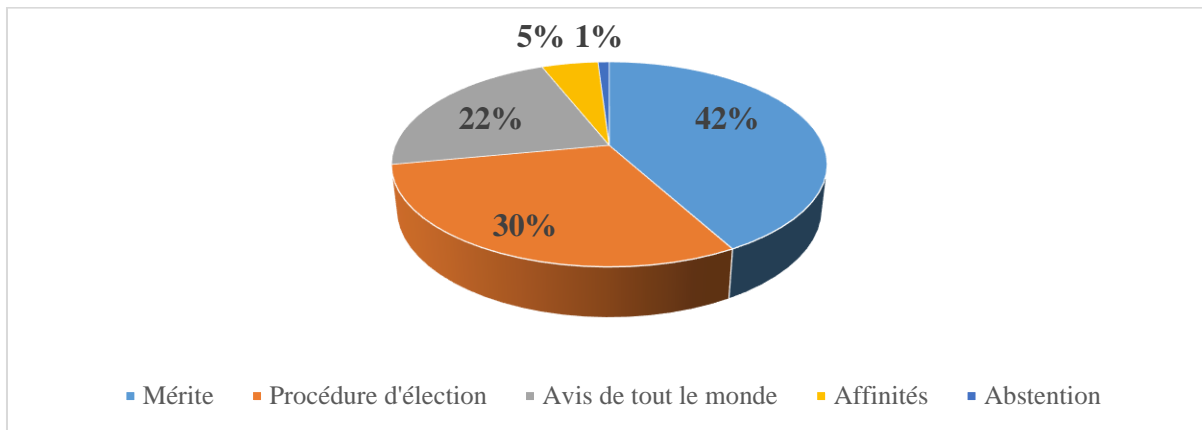


Source : enquêtes personnelles, juin 2024

A l'analyse de ce graphique, parmi les enquêtés qui ont une idée des acteurs, 47% désignent des mairies comme acteurs impliqués dans la gestion de la forêt. Cette réponse a été infirmée au cours des entretiens avec la population (à travers les membres des coopératives) et les responsables des mairies même s'ils reconnaissent que des mairies sont souvent impliquées dans ce qui se passe. A ce propos d'ailleurs, ils demandent une forte responsabilisation de la mairie. 35,5% des enquêtés affirment que les populations riveraines sont aussi impliquées dans la gestion. En fait, un des objectifs du projet, est la participation de ces populations à la gestion de la forêt. C'est dans ce sens qu'elle a connu toute cette organisation et la capacité actuelle de la part du projet (plan d'aménagement).

La faiblesse de la proportion 13,5% de ceux qui citent le service de la conservation de la nature pourrait s'expliquer par l'évidence que le premier acteur traditionnel est ce service. Pour les 4%, les femmes sont aussi impliquées. Dans la réalité même s'il n'y a pas un rôle spécifique pour les femmes dans le dispositif de gestion, il n'en demeure pas moins qu'elles soient les premiers exploitants.

Graphique 5 : avis des enquêtés sur les critères de choix des acteurs locaux

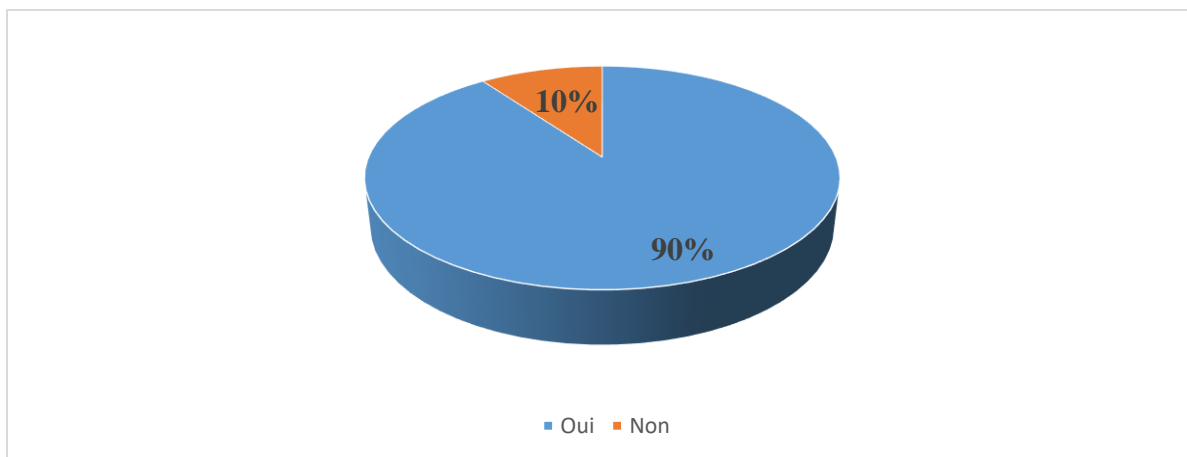


Source : enquêtes personnelles, juin 2024

L'analyse de ce graphique montre que 42% des enquêtés affirment que le choix doit se faire en fonction du mérite, 30% proposent le mode électoral et 22% pensent qu'il faut prendre l'avis de tout le monde. Par contre, 5% des enquêtés affirment qu'il faut surtout éviter des affinités dans le choix des acteurs.

Les rencontres en groupe ont permis de vérifier ces réponses. Les participants ont affirmé que les principaux critères sont : la disponibilité, le sérieux et le volontariat. Ce qu'il faut retenir, c'est que le choix tient compte de l'importance de la tâche et des qualités de l'individu à choisir.

Graphique 6 : avis des enquêtés sur la qualité des rôles joués par les acteurs

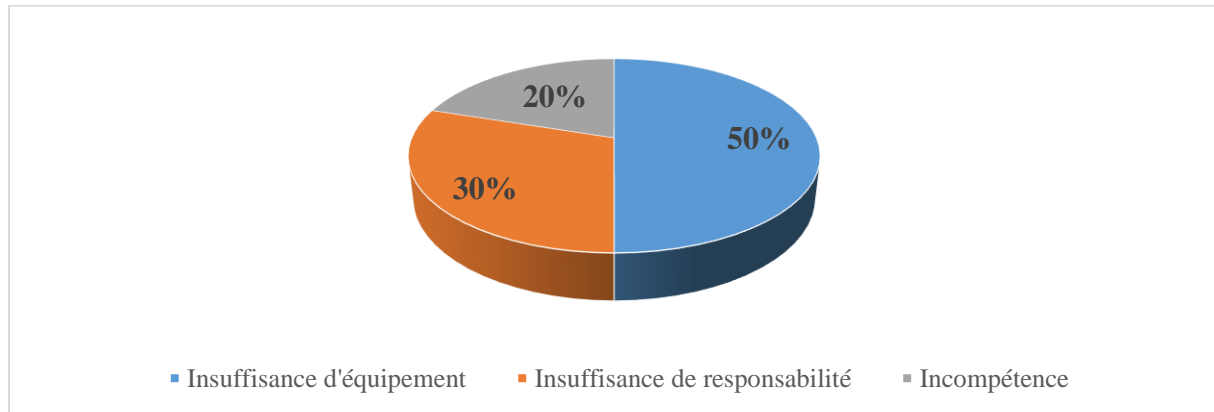


Source : enquêtes personnelles, juin 2024

L'analyse de ce graphique montre que 90% des enquêtés affirment que les acteurs s'acquittent correctement de leur tâche. Lorsqu'en réunion de groupe nous avons posé la question, la réponse était la suivante « depuis la première phase du projet (ex Projet Durable de Gestion des Forêts) jusqu'à la deuxième, nous nous acquittons correctement de nos tâches (travaux d'entretien) chaque fois qu'on est sollicité, les gestionnaires font correctement leur travail. Les

surveillants villageois travaillaient correctement quand ils avaient des salaires et des équipements. Mais, nos partenaires de Bamako viennent rarement sur le terrain pour nous voir ». C'est certainement ce qui expliquerait la position des 10% qui affirment que tous les acteurs ne jouent pas correctement leurs rôles.

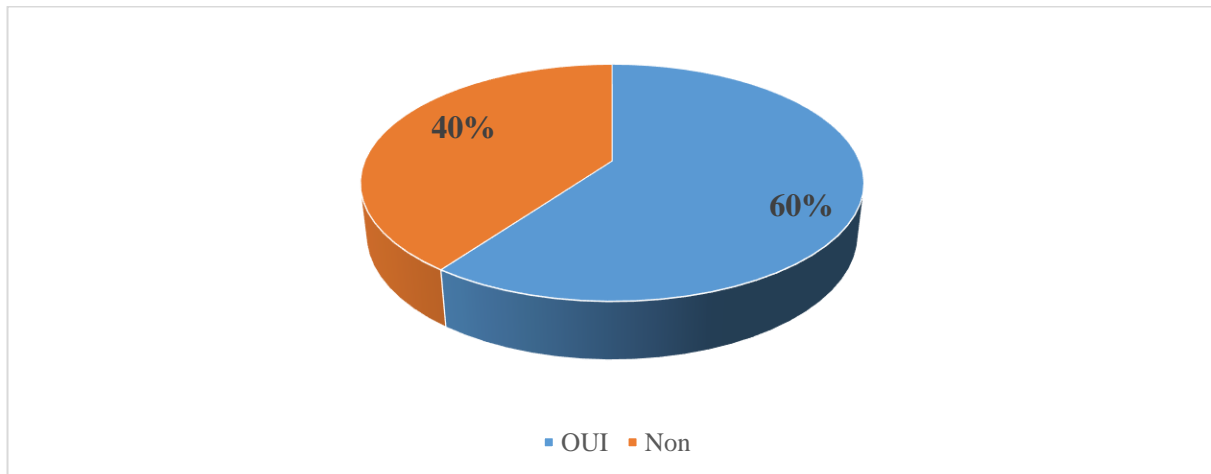
Graphique 7 : avais des enquêtés sur les raisons de la mauvaise exécution des tâches



Source : enquêtes personnelles, juin 2024

L'analyse de ce graphique fait ressortir que parmi les raisons qui seraient la cause de la mauvaise exécution des tâches, 50% des enquêtés affirment l'insuffisance d'équipement. Cette réponse fait sûrement allusion aux surveillants villageois dont, l'activité tourne au ralenti pour manque en partie d'équipement. Une forte proportion, soit 30% des enquêtés concernés affirment que les auteurs ne jouent pas bien leurs rôles parce qu'ils sont insuffisamment responsabilisés. En effet, être responsabilisé d'une action suppose de répondre à cette action, être impliqué dans tout le processus d'évolution de cette action avec un pouvoir de prise de décision ou d'influer la décision. Malgré, que la proportion soit faible 20%, affirment que le manque de compétence fut aussi décrié. La raison fondamentale évoquée lors des discussions de groupe était que les quelques rares formations n'étaient pas bien faites, donc, ne permettaient pas de rendre opérationnels certains organes.

Graphique 8 : avis des enquêtés sur la qualité du contrôle avec l'intervention du projet



Source : enquêtes personnelles, juin 2024

L'analyse de ce graphique montre qu'avec l'intervention du projet (PGRN), 60% des enquêtés affirment que la forêt est bien contrôlée, contre 40% qui affirment le contraire. Nos interlocuteurs (au moment des réunions de groupe), reconnaissent les efforts déployés par les agents du service de la conservation de la nature. Ils reconnaissent aussi qu'il est difficile de contrôler la forêt pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'elles sont vastes (97 579 hectares), ensuite les personnels sont insuffisants et enfin les trois forêts classées subissent un assaut insoupçonné des fraudeurs venant de Bamako. Ces constats furent confirmés par le responsable de l'antenne du service de la conservation de la nature pendant notre rencontre.

3. Discussion

Les résultats de notre étude ont montré à 100% que la gestion décentralisée des forêts classées dans les l'entour de Bamako passe par l'implication des acteurs locaux à la gestion floristique et faunistique, leurs responsabilisations ainsi que leurs participations aux travaux d'aménagement. De même, les résultats indiquent que 75% des enquêtés affirment que la population est impliquée dans la gestion de ces trois forêts classées ; 72% des enquêtés affirment que la participation doit être financière ; 40% des enquêtés affirment que les mairies doivent beaucoup participer ; 47% des enquêtés désignent des mairies comme acteurs impliqués dans la gestion de la forêt ; 42% des enquêtés affirment que le choix des acteurs locaux doit se faire en fonction du mérite ; 90% des enquêtés affirment que les acteurs s'acquittent correctement de leur tâche ; 50% des enquêtés affirment l'insuffisance d'équipement comme raison de la mauvaise exécution des tâches ; 60% des enquêtés affirment que la forêt est bien contrôlée.



Les résultats de (Nguinguiri, 1999 : 27) aborde dans le même sens, « le développement ne peut être durable que s'il est effectivement pris en charge par les populations qui le concerne, ce qui suppose une certaine libéralisation politique et une pratique effective de la démocratisation à la base ». Cette idée va dans le sens des discours prononcés par les grandes organisations internationales œuvrant dans le domaine de la protection de la nature. Ces dernières, qui constituent les principaux bailleurs de fonds des projets environnementaux dans les pays en développement, n'accordent d'ailleurs de la crédibilité qu'aux projets respectant les principes de l'approche participative.

Selon (LÉVÊQUE, 1997 : 12) montre que la gestion participative implique la participation active et consciente des populations rurales ainsi que la décentralisation du pouvoir. Elle vise à satisfaire les besoins essentiels des populations, grâce à l'amélioration de leurs systèmes de production. Prenant en compte l'utilisation rationnelle des ressources naturelles dans une perspective d'aménagement du territoire et de développement régional, c'est un outil pour la conservation de l'environnement et de la biodiversité.

Dans le même registre, (BANZHAF, 2005 : 9-10) montre également, au sujet de la cogestion intégrée qu'une vision intégrée de l'aménagement du territoire est nécessaire pour conserver la biodiversité, non seulement dans les aires protégées, mais également, dans les zones rurales ou semi-naturelles comme les forêts, les champs, les haies, les friches à divers stades du processus de succession et les écosystèmes aquatiques. A ce sujet, l'auteur explique que la réalisation de ces projets doit être effectuée de façon globale et intégrée : globale signifie qu'elle doit prendre la totalité du projet de telle sorte que l'exploitation d'une partie ne nuise pas aux autres parties ; intégrée, que tous les secteurs doivent en tirer un avantage.

Dans la même logique, (TYLER, 2006 : 15) montre qu'il est possible d'affirmer que la cogestion vise à établir des liens avec les autorités locales et nationales, les décideurs et les prestataires de services.

S'agissant (BARBAULT & BARRIERE, 1993 : 122) montre que la recension des connaissances locales est essentielle dans toute démarche incluant la participation des communautés locales à la résolution des problèmes. En effet, l'étude des savoirs traditionnels peut permettre d'identifier les façons de faire des populations locales qui causent problème, ou encore de trouver les solutions qui permettront de résoudre les problèmes qui affectent ces mêmes populations.



Dans la même optique, (Roué, 1994 : 15) montre que les Organisations Non Gouvernementales internationales œuvrant dans le domaine de la préservation de la biodiversité utilisent souvent les savoirs locaux pour élaborer des stratégies visant à assurer la protection de la biodiversité. Ainsi, depuis l'inscription des savoirs traditionnels écologiques des populations indigènes et locales dans l'Agenda 21 et la convention sur la biodiversité, le rôle des peuples locaux dans la gestion de leurs ressources naturelles a acquis une reconnaissance internationale.

Par ailleurs, (DNEF, rapport général, 2004 : 7) montre qu'une mise en garde contre une utilisation aveugle des savoirs traditionnels : si de nombreux renseignements peuvent être tirés de ces savoirs populaires, il ne faut cependant pas oublier que dans de nombreuses Régions du globe, l'accroissement démographique, les changements économiques et politiques ont profondément modifié les comportements sociaux. Des systèmes de gestion qui étaient adaptés à certains types de contraintes ne le sont probablement plus dans les conditions actuelles. Il apparaît important de présenter la place de l'identité dans la gouvernance des ressources naturelles. En effet, ce concept se rattache directement à ce qui fait de chaque population locale, un groupe distinct des autres, ce qui, par conséquent, peut avoir une influence sur la réussite de tout processus appliquant les principes de la gestion participative.

Conclusion

Le souci de la durabilité et la prise en compte de l'aspect social sont des tendances majeures qui émergent de la législation forestière malienne. On voit bien que le souci du législateur dans la construction de la décentralisation de la gestion des forêts classées du Mali est d'abord la durabilité. Cet objectif transparait à travers l'octroi de compétence dans l'utilisation de l'espace et de la rente forestière conjugué à la consécration de la participation et de la responsabilisation des acteurs.

La gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako commande la prise en compte des exigences écologiques, économiques et sociale dans l'utilisation des ressources forestières pour espérer la pérennité intergénérationnelle. Depuis 1992, lors de la rencontre des Etats généraux du monde rural, le législateur a considérablement pris en compte cette exigence, la consécration de la participation locale et la responsabilisation des riverains affiche la réception nationale de cette recommandation.

L'exploitation forestière autour de Bamako se matérialise véritablement dans l'économie locale et nationale, ne serait pas faire preuve d'honnêteté intellectuelle. Déjà, les faits restent assez



explicites, les localités où l'exploitation forestière est intense, croupissent sous la pauvreté. Des difficultés persistent à accéder à la redevance forestière et à l'utiliser dans la promotion du développement. Pourtant, il suffirait de revisiter et de coordonner la gestion forestière à une décentralisation effective, dont les mécanismes de contrôles pourraient apporter plus de transparence à l'utilisation sociale de la richesse forestière.

Les perspectives préconisées par les acteurs pour une meilleure exécution de leurs rôles sont les suivantes :

- ✓ appuyer matériellement et financièrement des acteurs locaux ;
- ✓ accorder plus de responsabilité aux acteurs locaux, afin qu'ils puissent s'approprier de façon pérenne les forêts ;
- ✓ rencontre entre les acteurs pour aplanir les problèmes qui se posent ;
- ✓ l'implication de tout le monde, Il s'agit particulièrement des bergers et des commerçants ;
- ✓ la formation des acteurs, elle est une condition sine qua non pour la réalisation de toute activité ;
- ✓ le suivi régulier de la direction du projet d'aménagement.

Références bibliographiques

AROUNA Ousséni 2012, *Cartographie et modélisation prédictive des changements spatio-temporels de la végétation dans la commune de Djidja au Bénin : implications pour l'aménagement du territoire*, Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines et Faculté des Sciences et Techniques, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, p. 2.

BAH Allassane, 2008, *Le droit des terres : défis et enjeux dans le processus de la décentralisation au Mali*, Université Paris I, p.8-9.

BANZHAF Mathias, 2005, *Les impacts socio-économiques de la gestion décentralisée des ressources naturelles : la contribution des conventions locales à la lutte contre la pauvreté*, p.9-10.

BARBAULT Robert & BARRIERE Catherine, 1993, *Le foncier environnement, pour une gestion viable des ressources naturelles renouvelables au Sahel*, volume 1 : *approches interdisciplinaires dans le delta intérieur du Niger (Mali)*, 517 p ; volume 2 : *répertoire des conflits fonciers du delta intérieur du Niger (Mali)*, Bamako, p. 122.



DICKO Abdel Kader & DJIRE Moussa, 2007, *Les conventions locales, face aux enjeux de la décentralisation au Mali*, Paris, Karthala, p. 1-2.

DNEF, 2004, *Rapport général sur l'étude de la problématique de transfert de compétences en gestion des ressources naturelles au Mali*, p. 7.

FAOHOM Bernard, 1994, « *Forêts et équilibre écologique mondial* » in *Droit, Forêts et Développement Durable sous la direction de MICHEL PRIEUR et STEPHANE DOUMBE-BILLE : actes des premières journées scientifiques du réseau « droit de l'environnement » de l'AUPELF-UREF. Limoges ; France* », p. 30-31.

GAOUE Orou Gandé 2000, *Facteurs déterminants pour le zonage de la Zone Cynégétique de la Pendjari comme base de gestion intégrée. Mémoire d'ingénieur agronome, FSA, Bénin*, p. 1.

GUIMDO Dogmo 2005, *Constitution et Décentralisation Au Cameroun Depuis la Réforme Constitutionnelle du 18 janvier 1996*, in *RJP n° 2*, p. 2-3.

LÉVÊQUE Christian 1997, *La Biodiversité, coll. Que sais-je ? No. 3166, PUF, Paris*, p. 12.

N'GUINGUIRI Jean Claude, 1999, *Les approches participatives dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, revue des initiatives existantes, Libreville*, p. 27.

ROUÉ Marie, 2003, *Organisation Non Gouvernementale, peuples autochtones et savoirs locaux : enjeux de pouvoir dans le champ de la biodiversité, revue internationale des sciences sociales, Oslo (Norvège)*, p. 15.

TCP/MLI, 2005, *Projet d'Appui à la mise en place de réformes institutionnelles pour une décentralisation de la gestion des ressources naturelles, « Vers une concrétisation de la gestion décentralisée des ressources naturelles au Mali, Bamako*, p. 38.

TYLER Stephen, 2006, *La cogestion des ressources naturelles, réduire la pauvreté par l'apprentissage local, CRDI, Ottawa*, p. 15.

SIDIBE Diakaridia, 2018, *Contraintes et perspectives de la gestion des ressources naturelles à kalaban-coro, cercle de Kati, Région de Koulikoro*, Mémoire de Master à la Delta-c, p.1.